



TENUE DE SÉCURITÉ OBLIGATOIRE

Arts et Métiers

Campus de Cluny

Catherine Trubner
13 rue Porte de Paris
CS 80 002
71250 CLUNY CEDEX

Tél. : 33 (0)3 85 59 53 06

La tenue de sécurité est obligatoire dès le jour de la rentrée, elle se compose de :

- Veste et pantalon ou combinaison en coton (couleur au choix) ;
- Chaussures de sécurité (une paire basse ou montante) ;
- Gants de manutention (une paire) ;
- Lunettes de protection (une paire).

L'accès aux TP est interdit à toute personne non équipée de sa tenue de sécurité »

Catherine TRUBNER

Directrice adjointe des Ressources et pilotage
Conseillère de prévention